



# Assemblée générale

Soixante-dixième session

**89<sup>e</sup>** séance plénière

Mardi 29 mars 2016, à 15 heures  
New York

Documents officiels

*Président* : M. Lykketoft..... (Danemark)

*La séance est ouverte à 15 h 10.*

## Point 118 de l'ordre du jour (suite)

### Suivi de la commémoration du bicentenaire de l'abolition de la traite transatlantique des esclaves

#### Réunion commémorative de l'Assemblée générale à l'occasion de la Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves

**Le Président** (*parle en anglais*) : Les membres se souviendront que l'Assemblée générale a tenu un débat sur le point 118 de l'ordre du jour et adopté la résolution 70/7, intitulée « Mémorial permanent et commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves », à sa 46<sup>e</sup> séance plénière, le 4 novembre 2015.

L'événement d'aujourd'hui nous donne l'occasion de rendre hommage aux millions de femmes, d'hommes et d'enfants qui ont été victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves. C'est une journée pour nous souvenir de l'un des chapitres les plus sombres de notre passé et pour réaffirmer notre engagement à jouer le rôle qui nous revient afin d'empêcher que ne se reproduise cet odieux fait historique. Alors que nous nous penchons sur le passé, nous devons continuer de rendre hommage aux sacrifices des Africains réduits en esclavage et de leurs descendants et reconnaître

leurs contributions respectives à notre monde et à nos sociétés.

La Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves concentre l'attention du monde sur l'horreur sans précédent du commerce des esclaves, nous donnant l'occasion de réfléchir collectivement et solennellement à l'ampleur apparemment illimitée de l'inhumanité de l'homme envers l'homme. Alors que nous nous penchons sur les horreurs du passé, nous devons également faire face aux défis modernes que posent les nombreuses formes et manifestations de l'esclavage, même aujourd'hui. Beaucoup trop d'innocents, notamment des femmes et des enfants, souffrent de l'indignité résultant de la traite des êtres humains et de l'exploitation sexuelle. En outre, au lieu d'être à l'école, de nombreux enfants continuent d'être exploités en étant forcés à travailler. Les défis de l'esclavage moderne et de la discrimination auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui comprennent notamment le racisme institutionnel, la discrimination fondée sur le sexe, l'inégalité sociale et économique, la haine et les préjugés.

Cette année, le thème retenu est « Rappelez-vous l'esclavage : célébration du patrimoine et de la culture de la diaspora africaine et de ses racines ». C'est un thème d'actualité, car il appelle l'attention sur le dynamisme de la culture et des traditions africaines qui ont enrichi la vie des sociétés autrefois impliquées dans la traite des esclaves. Il met également en relief l'influence positive que la diaspora africaine continue d'exercer sur

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

16-08686(F)



Document adapté

Merci de recycler



de nombreux aspects de la vie quotidienne des pays du monde entier.

En 2007, l'Assemblée générale a adopté la résolution 62/122 visant à créer un mémorial permanent en souvenir des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves, et à reconnaître la tragédie et les conséquences à long terme de la réduction en esclavage des peuples africains. Je voudrais féliciter et remercier le Comité du mémorial permanent, dirigé par le Représentant permanent de la Jamaïque, M. Courtenay Rattray, de ses efforts inlassables qui ont conduit à la construction et à l'inauguration de ce mémorial permanent l'année dernière. Ce mémorial, *l'Arche du retour*, occupe une place de premier ordre à l'Organisation des Nations Unies et joue un rôle indispensable pour éduquer et éclairer les générations actuelles et futures sur les causes, les conséquences et les enseignements de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves. Je tiens également à saluer et à reconnaître la contribution inestimable de la Communauté des Caraïbes et des États membres du Groupe des États d'Afrique pour leur engagement sans faille en faveur de cette commémoration annuelle.

J'engage tous les États Membres et les peuples du monde entier à lutter comme il se doit en faveur d'un monde exempt de toutes les formes et manifestations de l'esclavage moderne, y compris la discrimination, l'oppression et le racisme.

Je donne maintenant la parole au Vice-Secrétaire général, S. E. M. Jan Eliasson.

**M. Eliasson** (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de votre puissante déclaration.

Chaque année, la Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves est l'occasion de rappeler et de réfléchir à l'une des injustices les plus atroces de l'histoire de l'humanité. En ce jour, nous honorons la mémoire de millions d'Africains arrachés à leur famille, à leur village et à leur patrie pendant des centaines d'années.

Cette importante journée jette également un coup de projecteur sur le racisme, qui malheureusement continue de prévaloir dans les sociétés d'aujourd'hui. Il se manifeste dans d'indicibles actes de violence et par la discrimination, les partis pris et les préjugés partout dans le monde, et il est honteusement incarné par les millions de personnes qui vivent encore dans des situations de servitude et d'esclavage aux quatre coins

du globe. Le travail forcé, le travail servile, le travail des enfants, la traite des êtres humains et la prostitution forcée constituent de graves violations des droits de l'homme ancrées dans une absence flagrante de respect pour son prochain. Ils sont un affront à la Charte des Nations Unies et à sa réaffirmation de la dignité et de la valeur de la personne humaine.

De même que nous rejetons l'ignoble commerce de personnes matérialisé par la traite transatlantique des esclaves, nous devons rejeter toutes les formes contemporaines d'esclavage et poursuivre notre combat pour y mettre fin. Notre cri de bataille doit être une vie de dignité pour tous : il faut que ça cesse!

Cette année, nous célébrons la richesse de la culture et du patrimoine de la diaspora africaine. Nous nous souvenons de ses racines, de ses traditions et de son influence sur la vie des sociétés impliquées dans la traite des esclaves. Les Africains ont apporté au Nouveau Monde la grande diversité de leurs cultures. En façonnant leur nouvelle vie les uns avec les autres et avec d'autres groupes de la population, les membres de la diaspora ont vu leurs cultures, riches et diverses, prendre racine et s'épanouir.

Dans le cadre de ce processus, les efforts qui n'ont cessé d'être déployés pour dépouiller les Africains de leur identité et de leur culture ont échoué. Au contraire, leur patrimoine solide et dynamique a prévalu et s'est répandu. Nous voyons l'héritage des Africains dans l'art audacieux, la musique vibrante et la littérature inspirée qui imprègnent la culture moderne du monde entier, et nous le voyons très clairement dans les contributions que les membres de la diaspora africaine ont apportées et continuent d'apporter dans les domaines de la médecine et de la science, ainsi qu'au niveau des pouvoirs publics et de la société dans son ensemble.

Les épreuves et les triomphes de la diaspora africaine nous rappellent également le caractère immuable des qualités humaines que sont la persévérance, le courage, la force, la tolérance, la résilience, la passion et la compassion. N'oubliez pas, rien n'arrive dans la vie sans passion; et les choses vont mal sans compassion. La passion et la compassion sont donc ce que nous devons garder à l'esprit dans notre lutte constante pour améliorer les conditions de vie partout dans le monde.

L'année dernière, l'ONU a lancé la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine. La discrimination et la marginalisation d'aujourd'hui

trouvent en grande partie leur origine dans la traite des esclaves. C'est pourquoi le programme éducatif En mémoire de l'esclavage mis en place par l'ONU s'adresse aux jeunes comme aux personnes âgées pour sensibiliser la population, promouvoir la compréhension et changer les comportements. Je demande aujourd'hui à tous les États Membres et à la société civile de s'engager à faire en sorte que toutes les personnes d'ascendance africaine aient accès, sur un pied d'égalité, à l'éducation, à l'emploi, aux soins de santé, au développement et à d'autres opportunités cruciales. Nous aurions dû briser il y a longtemps déjà les chaînes à cause desquelles tant de personnes se sont vu refuser l'égalité et la protection de leurs droits par la loi et dans les faits.

À l'extérieur de ce bâtiment, sur l'Esplanade des visiteurs, est érigé un mémorial permanent emblématique en l'honneur des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves. Comme le Président, je tiens à remercier tous ceux qui ont rendu cela possible. Je félicite en particulier l'Ambassadeur de Jamaïque, M. Rattray, de ses efforts inlassables et de son rôle moteur. *L'Arche du retour*, tel est son nom, est un rappel poignant de l'indignité et des souffrances infligées à des millions d'hommes, de femmes et d'enfants victimes de l'esclavage. J'exhorte toutes les personnes présentes ici aujourd'hui, tous ceux qui visitent l'ONU et tous ceux qui regardent la présente séance sur le Web de se tenir devant ce mémorial et de réfléchir à l'inhumanité et à l'humanité dont nous sommes capables. Je demande que nous répétions, à nous-mêmes et aux autres, les mots inscrits dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, que nous avons tous promis de défendre en 1948 et qui sont tout aussi valables, importants et pertinents aujourd'hui. Nous devons traduire ces mots dans les faits.

« Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits »;

« Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne. »;

« Nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude ».

Laissons-nous guider, aujourd'hui et demain, par ces mots et tous les autres engagements qui font partie de la Déclaration universelle des droits de l'homme et de la Charte des Nations Unies, afin que nous puissions transmettre aux générations futures un monde plus équitable et plus juste.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie le Vice-Secrétaire général de sa déclaration.

Avant de poursuivre, je voudrais consulter les membres en vue d'inviter M<sup>me</sup> Sheila Walker, Directrice exécutive d'Afrodiaspora, Inc., pour qu'elle fasse un discours liminaire à cette occasion.

En l'absence d'objection, puis-je considérer que l'Assemblée générale souhaite, sans créer de précédent, inviter M<sup>me</sup> Walker à faire une déclaration liminaire à la présente réunion commémorative?

*Il en est ainsi décidé.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M<sup>me</sup> Walker.

**M<sup>me</sup> Walker** (Afrodiaspora, Inc.) (*parle en anglais*) : Nous sommes ici aujourd'hui pour nous souvenir de l'esclavage et célébrer le patrimoine, la culture et les racines de la diaspora africaine. La plupart des gens ne veulent pas se souvenir de l'esclavage – certains par culpabilité, d'autres par honte. La plupart des membres de la diaspora africaine ne veulent pas se souvenir de l'esclavage, quand nous pensons au traitement cruel subi par nos ancêtres. Nous préférons oublier l'esclavage. L'association du souvenir de l'esclavage et de la commémoration semble très contradictoire, à moins que nous nous souvenions de l'esclavage de manière différente, et à moins que nous racontions l'histoire de la diaspora africaine d'une façon qui mérite bel et bien d'être célébrée.

Les recherches actuelles font qu'il est non seulement possible mais aussi obligatoire de la raconter de nouveau, si nous voulons dire la vérité sur les Amériques et la diaspora africaine dans le monde. Le fait de raconter cette histoire de façon différente correspond aussi à la mission du programme éducatif En mémoire de l'esclavage, dont le mandat est de faire connaître les causes, les conséquences et les enseignements de la traite des esclaves et de l'esclavage et de sensibiliser la population aux dangers du racisme et des préjugés. La raconter de nouveau de manière différente cadre également avec le premier thème – reconnaissance – de la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine. La reconnaissance est un élément de base essentiel pour les deux autres thèmes : justice et développement. Le programme d'activités pour la mise en œuvre de la Décennie indique que ces activités doivent aboutir à une connaissance, une reconnaissance et un respect accrus de l'histoire, du patrimoine et de la culture des personnes d'ascendance

africaine par la recherche et l'éducation; promouvoir la pleine intégration, rigoureuse, de l'histoire et de la contribution des personnes d'ascendance africaine dans les programmes éducatifs; et sensibiliser la population en lui fournissant des informations.

Les questions qui viennent immédiatement à l'esprit quand nous écoutons les idées relatives à ces activités sont les suivantes. Que savons-nous, et qu'ignorons-nous de l'histoire, du patrimoine et de la culture des personnes d'ascendance africaine? Quelles sont les répercussions de cette connaissance ou de cette ignorance pour les personnes d'ascendance africaine et les autres? Que devons-nous savoir et que devons-nous faire pour que cette histoire, ce patrimoine et cette culture soient respectés?

La présente Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves doit nous rappeler le rôle fondateur que la réduction en esclavage d'Africains dans les Amériques a joué dans la création du monde moderne. Il est également important, pour l'ONU en particulier, de situer la présence dans la région de l'océan Atlantique de la diaspora africaine mondiale, qui fait apparaître des dimensions et des répercussions plus larges. Nous devrions par exemple connaître la situation démographique des Amériques. Sur les 6,5 millions de personnes qui ont traversé l'océan Atlantique entre 1500 et 1800, seuls 1 million sont originaires d'Europe. Cinq millions et demi d'entre elles étaient originaires d'Afrique. Cela signifie que, pendant 300 ans, sur les 500 ans de l'histoire des Amériques, l'écrasante majorité de la population des Amériques était d'origine africaine. C'est quelque chose dont nous devons avoir conscience, et je soupçonne que la majorité d'entre nous ne le sait pas. Le travail non rémunéré des Africains réduits en esclavage et de leurs descendants ont enrichi l'Europe et permis le développement des Amériques. Entre 1650 et 1850, ces Africains ont produit 75 % des marchandises qui ont fait l'objet de transactions commerciales dans la région de l'océan Atlantique, alimentant ainsi la révolution industrielle qui a donné naissance au système économique dans lequel nous vivons tous.

Il est donc impossible de raconter l'histoire des Amériques sans tenir compte du rôle et des contributions de la majorité de la population qui en a jeté les bases. Quand l'industrialisation a remplacé le travail des esclaves au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les personnes d'ascendance africaine n'ont obtenu aucune réparation

pour des siècles de travail non rémunéré. Dans les empires britannique, français et espagnol, au Brésil et à Washington, les esclavagistes ont par contre reçu de la part de leur gouvernement de généreuses indemnités pour la perte de revenus qu'ils n'obtiendraient plus de l'emploi non rémunéré de leurs anciens biens humains. Ainsi, les personnes qui, pendant des centaines d'années, se sont enrichies en réduisant en esclavage des personnes d'ascendance africaine ont continué de s'enrichir par l'émancipation de leurs esclaves.

On pose généralement en principe que les Africains réduits en esclavage l'étaient uniquement en tant que travailleurs non qualifiés. Un tel point de vue n'est absolument pas logique puisque les Africains ont été emmenés de l'autre côté de l'Atlantique pour édifier de nouvelles sociétés dans des environnements naturels qui leur étaient plus familiers qu'à leurs esclavagistes. Certains Africains ont été réduits en esclavage justement en raison de leurs compétences et de leurs connaissances, et ils ont permis un transfert de technologie d'Afrique aux Amériques. Des personnes originaires de la Côte-de-l'Or, l'actuel Ghana, que les Portugais et les Espagnols appelaient les « negros minas » – ou nègres des mines – ont été choisis pour leur savoir-faire dans l'extraction de l'or et la métallurgie. En Équateur et en Colombie, les descendants des negros minas sont toujours orpailleurs et continuent de transformer l'or en de magnifiques créations. Le savoir africain a également contribué à nourrir les Amériques. Au Brésil, en Jamaïque, au Suriname et aux États-Unis, des Africains réduits en esclavage ont planté du riz, dont la culture a été maîtrisée il y a 3 500 ans au Mali, et non en Asie. Il s'agit de l'*Oryza glaberrima*, une espèce de riz africain. Aux États-Unis, les propriétaires de plantations demandaient aux capitaines des navires négriers de leur ramener des « nègres du riz », connus pour leur savoir-faire dans la culture complexe et les techniques de préparation de cette graine. La Caroline du Sud est devenue l'économie fondée sur les plantations la plus riche d'Amérique du Nord grâce à ce riz africain.

En plus des systèmes de connaissances qu'ils ont amenés avec eux aux Amériques, les Africains ont maintenu et recréé leur culture. Près de la moitié des Africains venaient de l'Angola, des deux Congos et du Gabon, la région d'Afrique centrale sur laquelle le puissant royaume de Kongo a régné pendant des siècles. Dans les Amériques, aujourd'hui, les congadas du Brésil et les congos du Panama perpétuent la mémoire des traditions royales du royaume de Kongo dans leurs festivités. J'espérais pouvoir montrer à l'Assemblée des



images de ces célébrations et de leurs prolongements, mais apparemment cela ne se fait pas dans le cadre de ce genre d'assemblée. Par conséquent, j'espère qu'une autre occasion me permettra de montrer aux membres ce dont je parle.

Les descendants du peuple yoruba du Nigéria et du Bénin, en Afrique de l'Ouest, se concentrent au Brésil et à Cuba. En conséquence, on continue de nourrir, au Brésil et à Cuba, les êtres spirituels des Yoruba, qui représentent les forces de la nature. Dans leurs fêtes, les descendants des Yoruba dansent, battent du tambour et chantent tandis que ces forces de la nature visitent leurs enfants humains.

Aujourd'hui ce sont environ 200 millions de personnes d'ascendance africaine qui vivent dans tous les pays des Amériques, sans exceptions, du Chili au Canada, y compris dans les lieux les plus inattendus. À cet égard, j'aurais pu montrer aux Membres, qui n'en ont peut-être pas vu, des photos d'Afro-Boliviens et d'Afro-Argentins. Le nom de mon Bolivien favori est Juan Angola Maconde. La culture africaine est présente, par conséquent, partout dans les Amériques. La contribution historique de ces Africains et leurs traditions vivantes dessinent une carte africaine des Amériques.

Au-delà du monde atlantique, il y a des personnes d'ascendance africaine aussi en Turquie, outre-Méditerranée, où les descendants des Africains réduits en esclavage du temps de l'Empire ottoman affirment leur identité en tant qu'Afro-Turcs. En mai, la fête du veau, à laquelle j'ai assisté il y a deux ans, sera de nouveau célébrée. Les Africains ont également traversé l'océan Indien, de leur plein gré ou contre leur gré. L'Inde possède plusieurs populations d'origine africaine totalement distinctes provenant de différentes parties de l'Afrique, qui vivent dans différentes parties de l'Inde, dont elle parle différentes langues, écrites de différentes façons. Je n'ai pas besoin de dire à l'Assemblée tout ce qu'il y a à dire à leur sujet car il suffit aux Membres d'aller dans la salle pour y voir des photos de la tradition de l'élite afro-indienne et des dirigeants afro-indiens.

À la différence des Amériques, où il n'y avait pas de main d'œuvre et où les Africains sont devenus cette main d'œuvre, l'Inde n'avait pas besoin de cette main d'œuvre. Les Membres pourront voir par exemple Malik Ambar, esclave éthiopien du district de Harar devenu général puis gouverneur d'Ahmednagar, près de la côte indienne. Les Afro-Indiens ont également érigé des monuments, telle la Mosquée Sidi Saiyyed à Gujarat,

dont les Membres peuvent voir la photo. Ils verront l'île de Janjira depuis laquelle des Afro-Indiens gouvernaient un État princier et contrôlaient le trafic maritime sur la côte de Kangani.

Il y a aussi des Africains qui se sont rendus en Inde de leur plein gré. L'un d'eux était Bava Gor, négociant en agates qui a transformé la technologie de la production d'agate. Il était aussi doté de pouvoirs spirituels qui lui ont permis d'être victorieux d'un démon. Un temple a été construit en son honneur, où, de nos jours, se rendent des Sidis et de nombreux non-Sidis venus vénérer ce saint africain. Les Sidis y jouent en son honneur sur des instruments d'origine africaine, dont le malunga, qui est une réplique exacte du berimbau du Brésil. Comme les Membres peuvent le voir, la carte africaine transcende les Amériques et lie les cultures des communautés de la diaspora africaine d'un océan et d'un continent à l'autre.

Avec un collègue, j'ai réalisé pour le projet « La route de l'esclave » de l'UNESCO un documentaire intitulé « *Routes de l'esclave : une vision globale* », qui a été projeté ici il y a plusieurs années de cela. Je l'ai également fait visionner à un groupe d'adolescents d'ascendance africaine à Brooklyn, qui ont fait des observations très intéressantes qui saisissent bien le fond du problème soulevé par le fait de relater d'autres histoires et de créer de nouveaux récits sur l'esclavage et la diaspora africaine. L'un de ces lycéens a posé la question suivante :

« Pourquoi ne nous a-t-on pas dit toute l'histoire concernant les peuples africains? Comme le fait que nous ne sommes pas présents qu'aux États-Unis mais partout dans le monde, non seulement dans l'ensemble du continent américain mais aussi dans des endroits auxquels nous n'aurions jamais pensé, comme l'Inde, où des Africains ont même gouverné? Pourquoi ne nous parle-t-on pas à l'école du genre de choses que vous nous avez montrées dans ce film?

Un autre a poursuivi :

« Pourquoi ne nous a-t-on pas appris que certains Africains avaient été réduits en esclavage parce que trop intelligents? Pourquoi nous a-t-on appris qu'ils étaient tous stupides, qu'ils faisaient un travail idiot sur les plantations et se faisaient fouetter par leurs propriétaires? Qui veut n'avoir qu'une image comme celle-ci de nos ancêtres?

Un troisième a ajouté,

« Ouais, pourquoi est-ce que l'on ne nous apprend pas à l'école des choses qui nous rendraient fiers de nos ancêtres et qui nous feraient respecter par les autres? Tout ce qu'ils veulent c'est nous enseigner des choses qui nous font honte d'être descendants d'esclaves. C'est comme s'ils cachaient le bon côté de la vérité. ».

Alors que le programme d'activités de la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine recommande de veiller à ce que les manuels scolaires et autres supports pédagogiques relatent avec exactitude les faits historiques se rapportant aux tragédies et atrocités du passé, ces adolescents de Brooklyn insistent sur le fait que l'on mettait déjà trop l'accent sur les tragédies et les atrocités, et sur l'aspect victimaire.

Il est donc bien nécessaire d'enseigner les horreurs de la traite des esclaves et de l'esclavage, dont les conséquences continuent de déterminer et d'expliquer les préjugés et les comportements racistes d'aujourd'hui. Je suis certaine que les Membres pourraient en citer beaucoup. Pour pouvoir relater avec exactitude les faits historiques, les supports pédagogiques doivent aussi mettre en exergue les réalisations et la contribution que l'on doit aux personnes d'ascendance africaine en dépit des tragédies et des atrocités. Ces lycéens de Brooklyn et leurs pairs avec lesquels j'ai discuté, ailleurs dans la diaspora, veulent que dans leurs écoles, on leur inculque des connaissances complètes, véridiques, propres à les fortifier dans ce qu'ils sont et à leur donner un sentiment d'appartenance au monde. Et ils veulent aussi que l'enseignement qu'ils reçoivent leur propose un récit honnête qui leur permette d'être fiers d'eux-mêmes et de leur patrimoine, et qui inspire l'estime chez les autres.

Sensibiliser le public et susciter en lui le respect de l'histoire, du patrimoine et de la culture des personnes d'ascendance africaine – en donnant naissance à de nouveaux récits fondés sur la recherche et en les institutionnalisant dans les programmes scolaires – est l'un des objectifs déclarés du programme éducatif En mémoire de l'esclavage et de la Décennie. Certains d'entre nous sont déjà profondément impliqués dans la conception et la diffusion de ces nouveaux récits, et cherchent des collaborateurs engagés et consciencieux pour faire avancer le processus. J'invite les Membres à apporter leur concours pour nous aider à rappeler que malgré la traite des esclaves et malgré l'esclavage, les personnes d'ascendance africaine et la diaspora mondiale ont apporté une contribution de premier plan

à la civilisation, qui mérite d'être célébrée car elle nous a tous enrichis.

**M. Nduhuura** (Ouganda) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom du Groupe des États d'Afrique. Je représente S. E. M. Tuvako Nathaniel Manongi, Ambassadeur et Représentant permanent de la République-Unie de Tanzanie auprès de l'Organisation des Nations Unies, qui préside le Groupe pour le mois de mars.

Une fois encore, nous nous réunissons, à pareille époque, pour marquer comme chaque année cette Journée instituée par la résolution 62/122 afin d'honorer la mémoire des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves et sensibiliser le public aux dangers du racisme et des préjugés pour notre temps. Je tiens à remercier le Comité directeur, qui compte au nombre de ses membres les États de la Communauté des Caraïbes et du Groupe des États d'Afrique, ainsi que le Département de l'information, pour les activités et manifestations qu'il a programmées pour le programme En mémoire de l'esclavage.

Les dimensions d'héroïsme et de détermination ainsi que l'idée que nous partageons un patrimoine commun en tant qu'êtres humains sont bien en évidence dans l'exaltante dramatique traitant de la lutte menée par Jesse Owens – qui allait faire de lui une légende – pour participer aux Jeux olympiques de 1936, et qui fait l'objet du film intitulé *Race*. L'une des expositions photos organisées dans la salle des pas perdus du Siège de l'ONU, intitulée « Africains en Inde : du statut d'esclave à celui de général et de dirigeant », est une autre source d'inspiration. Ces populations venaient essentiellement de la région d'Afrique de l'Est, notamment d'Éthiopie et des régions côtières qui s'étendent de Dar es-Salaam à la Corne de l'Afrique.

À cet égard, nous voyons une fois de plus l'existence d'un lien évident entre l'Inde et l'Afrique. Nous avons en partage une histoire commune en matière de commerce, de musique, de religion, d'arts et d'architecture, mais ce lien historique entre ces deux régions si diverses est rarement évoqué. Bien qu'un grand nombre d'Africains aient fait le voyage jusqu'en Inde en tant qu'esclaves et que négociants, ils ont fini par s'y installer, pour y jouer par la suite un rôle important, dans une histoire emplie de conquêtes, de guerres et de multiples royaumes. Selon Sylviane Diouf, du Centre Schomburg,

« Les Abyssiniens, également connus sous le nom de Habshis en Inde, sont arrivés sur le sous-continent principalement depuis la Corne de l'Afrique. »

Elle poursuit en expliquant que

« Les Africains ont réussi en Inde du fait de leurs prouesses militaires et de leurs compétences administratives. Les hommes africains occupaient des fonctions très spécialisées, en tant que soldats, gardes de palais ou gardes du corps. Ils sont parvenus à gravir les échelons pour devenir généraux, amiraux ou administrateurs. »

Le plus célèbre des puissants chefs éthiopiens de l'histoire de l'Inde était Malik Ambar, qui a vécu de 1538 à 1626. Pourquoi est-il important de célébrer les liens qui unissent diverses régions du monde? Parce que, quel que soit le lieu où des personnes d'ascendance africaine sont arrivées, en captivité et en esclavage, elles en sont sorties victorieuses, pour apporter en définitive une contribution considérable à l'économie, aux arts, à la culture, à la musique et au patrimoine de ceux qui étaient leurs maîtres. Nous sommes tous familiarisés avec le slogan kiswahili, « Hakuna Matata », fruit d'un mélange unique de racines issues des langues bantoues, du portugais, du hindi et de l'arabe. C'est un exemple concret de racines africaines.

La culture de la diaspora des personnes d'ascendance africaine est une mosaïque que l'on retrouve dans le monde entier aujourd'hui. Les Gullah, les Marrons et les noirs canadiens de Nouvelle-Écosse sont des populations emportées des rivages africains vers les Amériques, où elles se sont battues et ont obtenu leur liberté. Un exemple notable en est le cas de l'*Amistad*, qui a contribué à unifier et fait avancer le mouvement abolitionniste aux États-Unis. Aujourd'hui, nous avons ce mémorial permanent au siège de l'ONU. C'est encore un autre vaisseau, du nom d'*Arche du retour*, servant à commémorer le retour réel et symbolique de notre peuple, de sa culture et de son patrimoine – en reconnaissance de cette tragédie et pour l'étude du legs qu'elle nous a laissé afin que nous n'oublions jamais : asanteni sana.

**M. Anshor** (Indonésie) (*parle en anglais*) : C'est pour moi un honneur que de prendre la parole au nom des États membres du Groupe des États d'Asie et du Pacifique que je préside durant le mois de mars.

Je tiens tout d'abord à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la présente réunion

commémorative à l'occasion de la Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves, conformément à la résolution 62/122 du 17 décembre 2007.

La traite transatlantique des esclaves a constitué le plus grand courant de migration forcée de l'histoire, dont la résultante aura été l'exode massif d'Africains vers de nombreuses régions du monde entre 1501 et 1830. Alors que nous évoquons la mémoire de ceux qui ont souffert et péri durant cette période longue de 400 ans, il convient de rappeler la nécessité de s'opposer à toute forme d'esclavage dans le monde moderne.

Différents efforts ont été entrepris ces dernières années sur le sujet. L'un d'entre eux a conduit à l'érection d'un mémorial permanent en l'honneur des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves, inauguré juste l'année dernière et qui symbolise le legs de la traite des esclaves. Plus encore, le mémorial permettra aux générations actuelles et futures de mieux comprendre l'histoire et les conséquences de l'esclavage, et il constitue également un moyen de sensibiliser le public aux dangers actuels du racisme et des préjugés raciaux et aux conséquences que continuent de subir un grand nombre de populations dans le monde entier. Il met également en exergue la nécessité de déployer des efforts collectifs, tous pays confondus, pour mobiliser l'ensemble des parties prenantes autour des enseignements de la traite transatlantique des esclaves et faire connaître les dangers du racisme et des préjugés raciaux, qui, malheureusement, existent encore aujourd'hui.

D'autres efforts précieux ont été entrepris aux niveaux national, régional et mondial pour lutter contre toute forme d'esclavage. Néanmoins, cette commémoration annuelle nous offre la possibilité de nous rappeler à quel point il est important de faire de ce combat une de nos priorités. Nous ne devons pas nous laisser aller à la complaisance en ce qui concerne les cadres normatifs mis en place pour constituer des références communes; nous devons continuer de lutter pour qu'ils soient appliqués concrètement sur le plan politique et dans la pratique.

La lutte contre le racisme et la discrimination raciale passe également par la lutte contre la pauvreté. En conséquence, il est essentiel de renforcer le cadre juridique en vue d'améliorer les politiques et les pratiques en matière de lutte contre la discrimination, quels qu'en soient les motifs. Il convient également de mettre en place des mesures concrètes pour promouvoir

l'égalité des chances pour tous, notamment les personnes d'ascendance africaine, aux fins du développement durable.

Le thème de la commémoration de cette année porte sur la richesse de la culture et des traditions africaines qui ont eu une influence sur la vie des pays concernés par la traite des esclaves et où les membres de la diaspora africaine continuent d'apporter une contribution substantielle dans tous les aspects de la vie. De nombreuses activités ont été organisées depuis le mois dernier pour célébrer cet héritage. Nous estimons qu'il importe de célébrer cet héritage et de le considérer comme un précieux outil servant à nous rappeler régulièrement le ferme engagement de la communauté internationale dans la lutte collective contre la discrimination raciale, l'intolérance et les préjugés, et dans l'optique d'apprendre du courage et de la résilience des héros sans visage de la traite transatlantique des esclaves.

Enfin, je réitère au nom du Groupe des États d'Asie et du Pacifique la fermeté de notre détermination de lutter contre l'esclavage sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, ainsi que notre volonté d'honorer et de célébrer le patrimoine, la culture et les racines de la diaspora africaine.

**M<sup>me</sup> Mammadova** (Azerbaïdjan) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom du Groupe des États d'Europe orientale.

Chaque année à l'occasion de cette Journée, l'ONU honore la mémoire des millions de personnes qui ont souffert et péri en esclavage. Nous rendons hommages à ceux qui ont subi la cruauté et l'injustice de la traite transatlantique des esclaves, plus grand courant de migration forcée de l'histoire, et qui ont vu leur vie anéantie par un système d'esclavage brutal qui a duré plus de 400 ans.

L'année dernière, nous avons assisté à la cérémonie d'inauguration de l'*Arche du retour*, mémorial permanent qui occupe désormais une place éminente ici au Siège de l'ONU. Digne contribution à la mémoire des victimes de l'esclavage, ce monument a la fonction de puissant symbole mémoriel des épreuves intolérables et de la mort de millions d'innocents, et il a vocation à rester ce puissant symbole de la tragique histoire de la traite des esclaves et de la nécessité de continuer la lutte contre le racisme et les préjugés.

La Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des

esclaves est l'occasion aussi de rappeler que l'esclavage dans ses formes contemporaines, notamment la traite des personnes, continue d'exister dans toutes les régions du monde, et qu'il mérite plus d'attention de la part de la communauté internationale. À cette fin, nous, États Membres, déployons des efforts concertés résolus, par la mise en œuvre, notamment, d'instruments internationaux tels que la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et les Protocoles y relatifs ainsi que d'autres instruments pertinents comme le Plan d'action mondial des Nations Unies pour la lutte contre la traite des personnes. Nous saluons également l'action menée par le système des Nations Unies et ses institutions et mécanismes en vue d'aider les États à lutter contre ces pratiques inhumaines et honteuses. Dans ce contexte, l'éducation et la sensibilisation sont des éléments essentiels de la lutte contre l'esclavage et les pratiques analogues à l'esclavage. Nous nous félicitons des divers programmes et activités de sensibilisation organisés par le Département de l'information chaque année, en mars, à l'occasion de la Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves.

La Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine, qui se poursuivra jusqu'en 2024, est un autre moyen important de mettre en valeur les contributions précieuses apportées par les esclaves et leurs descendants aux sociétés qui les ont réduits en esclavage. Le thème de la Journée internationale de commémoration pour cette année, « Rappelez-vous l'esclavage : célébration du patrimoine et de la culture de la diaspora africaine et de ses racines », vise à appeler l'attention sur la richesse des traditions et de la culture africaines, qui ont laissé leur empreinte sur le monde entier, et contribuera à mettre en évidence les liens culturels qui unissent toutes les personnes d'ascendance africaine dans le monde et les contributions de la diaspora africaine à la société, y compris dans les domaines de la culture, de la médecine, de la science, du sport et de la spiritualité.

Pour terminer, les États membres du Groupe des États d'Europe orientale s'associent à l'ensemble de la communauté internationale pour commémorer cette journée importante, en célébrant la lutte et les réalisations ultérieures des personnes qui se sont émancipées du fléau de l'esclavage physique. Il s'agit en effet d'une journée de célébration, mais également d'une journée qui nous donne l'occasion de faire le point et de renforcer notre détermination à relever les défis contemporains, à lutter contre les formes modernes de



l'esclavage et à garantir la liberté et la dignité de tous. Il va sans dire que le Groupe des États d'Europe orientale reste déterminé à participer à cette noble cause.

**M. Webson** (Antigua-et-Barbuda) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole cet après-midi au nom du Groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes (GRULAC) à l'occasion de la Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves. Cette année, le thème de la commémoration est « Rappelez-vous l'esclavage : célébration du patrimoine et de la culture de la diaspora africaine et de ses racines ».

La traite transatlantique des esclaves est l'une des pires violations des droits de l'homme de l'histoire. Depuis près d'une décennie, les Nations Unies et la communauté internationale marquent chaque année la Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves pour honorer la mémoire de tous ceux qui ont perdu la vie à la suite de l'esclavage et examiner les causes de la traite des esclaves et ses conséquences et séquelles sur ceux qui ont été réduits en esclavage et ceux qui sont encore touchés aujourd'hui, pour veiller à ce que ces violations odieuses de l'humanité ne se reproduisent jamais.

Pendant plus de 400 ans, plus de 15 millions d'hommes, de femmes et d'enfants africains ont été victimes de la traite transatlantique des esclaves. Il s'agit de l'une des périodes les plus sombres de l'histoire de l'humanité. De 1501 à 1830, la plus grande migration forcée de l'histoire s'est produite dans des conditions les plus inhumaines sous la forme de la traite transatlantique des esclaves, suite à laquelle de nombreuses personnes ont été assujettis au travail forcé. Ceux qui ont survécu à cette horreur odieuse ont été déchargés dans des ports en Amérique latine et dans les Caraïbes et condamnés à une vie de travail forcé et de cruauté systématique. Les pays développés ont été construits et ont acquis leurs richesses sur le dos de ces personnes et sur la base de ces violations des droits de l'homme, à savoir le travail forcé des Africains. Il ne fait aucun doute que cette pratique et ses conséquences constituent un crime contre l'humanité. Elles ne doivent jamais être oubliées ou se reproduire où que ce soit dans le monde, indépendamment de la race, de la classe sociale ou de la religion. Ce phénomène doit être relégué au passé, mais il ne doit jamais être oublié.

Malheureusement, cette période sans précédent pour l'humanité a eu non seulement des conséquences sur les victimes de cette époque, mais, comme nous l'avons déjà entendu cet après-midi, ses répercussions sont encore ressenties de nos jours sous forme de traumatisme psychologique, mental et physique et d'autres effets néfastes que continuent de subir les personnes d'ascendance africaine, de la génération actuelle, ainsi que des générations futures, qui seront également touchées par les séquelles de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves. Alors que nous mettons tout en œuvre pour éliminer le racisme et les préjugés qui découlent directement de la traite des esclaves, nous ne devons jamais oublier.

Ce sont ceux qui sont responsables de ce crime qui continuent d'en bénéficier le plus. Ce sont toujours eux, qui même aujourd'hui, revendiquent le pouvoir dans notre monde, exercent une forte emprise sur notre monde et prennent les décisions dans notre monde. La lutte pour l'émancipation pleine et entière doit demeurer une priorité et un impératif. Il faut impérativement lutter pour une liberté totale. La brutalité de l'esclavage imposé à une catégorie particulière d'êtres humains demeure un fardeau pour nous tous. L'émotion résultant de ce passé se manifeste encore de nos jours dans la lutte contre le colonialisme dans le monde entier. De nombreux pays, en particulier en Amérique latine et dans les Caraïbes, sont encore colonisés, et nous continuons de demander que soit pleinement réalisé l'engagement pris par l'ONU en faveur de la liberté totale de tous les pays. L'Amérique latine et les Caraïbes restent attachées à ce rôle de l'Organisation. Les inégalités économiques et sociales persistent et, dans certaines régions du monde, l'ordre social doit être transformé. Dans notre région, nous continuerons d'appuyer pleinement le travail que fait l'Organisation des Nations Unies à cette fin. En effet, de nombreux membres du GRULAC, dont Antigua-et-Barbuda, sont des membres engagés de la Commission de la décolonisation et sont dévoués à ses travaux.

La région d'Amérique latine et des Caraïbes prend note de l'important rapport (A/70/221) du Secrétaire général et des réalisations qui y sont décrites. Nous sommes fiers et nous félicitons de l'annonce concernant la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine. Nous apprécions également avec fierté le travail réalisé par les comités qui nous a permis d'être ici dans cette salle, alors qu'à l'extérieur, nous avons un monument que nous n'oublierons jamais et qui nous rappellera à tout jamais les atrocités de

l'esclavage. À l'échelon national, les pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont lancé d'importantes initiatives en vue de célébrer la Décennie. Le GRULAC se félicite que de nombreux pays partagent leurs informations, connaissances et données d'expérience sur l'héritage des peuples africains. Le Groupe se réjouit tout particulièrement du Mémorial permanent créé en souvenir des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves, qui se trouve à l'extérieur de cet immeuble et auquel il rendra toujours hommage. Il s'agit là d'une réalisation importante qui permettra de garantir que nous n'oublierons jamais.

Pour terminer, les États membres du GRULAC se joignent à l'ensemble de la communauté internationale dans la célébration de cette journée importante, qui met en relief le combat et les réalisations des personnes qui ont été libérées du fléau de l'esclavage. C'est véritablement un jour de fête, mais c'est aussi un jour où nous devons faire le bilan et consolider notre détermination à affronter les défis d'aujourd'hui que sont l'inégalité, la pauvreté, le colonialisme et les préjugés, autant d'éléments qui continuent d'étayer la philosophie qui prétend qu'une race est supérieure et l'autre inférieure. Cette idéologie doit être discréditée et abandonnée, y compris sous sa forme la plus contemporaine.

Nous sommes un peuple fort et un peuple en marche. Nous continuerons de nous affranchir de cette tragédie sans précédent dans l'histoire de notre planète. La libération de nombreux hommes, femmes et enfants africains qui ont subi une vie de tourment, de torture et de tentative de déshumanisation, et qui ont surmonté des obstacles considérables pour vaincre l'esclavage ne sera jamais oubliée. Les Africains et les personnes d'ascendance africaine resteront unis. Alors que d'autres détournent les yeux et tentent d'oublier, nous ne permettrons jamais à ce fléau de se reproduire, ni à d'autres de l'oublier.

**M<sup>me</sup> Lucas** (Luxembourg) : Nous honorons aujourd'hui les victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves, ce commerce honteux, qui, à partir du XVI<sup>e</sup> siècle et pendant plusieurs centaines d'années, a exploité des millions d'êtres humains – hommes, femmes et enfants – en les réduisant à l'état de cargaisons entassées à bord de navires négriers à destination des Amériques pour être achetés, vendus et échangés.

Bien que l'esclavage ait existé à différentes périodes de l'histoire et dans différentes civilisations, la traite transatlantique, par son ampleur, reste un

fait unique dans l'histoire moderne. Son abolition en 1807 marque le début d'une évolution importante, qui, en vérité, se poursuit toujours, car l'idéologie qui a justifié l'esclavagisme n'a pas été complètement éradiquée. Le racisme et la discrimination, basés sur la croyance de l'existence d'une hiérarchie des races et des couleurs de peau, sont hélas toujours présents de nos jours, comme nous l'ont encore rappelé les déclarations prononcées à cette tribune à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, le 18 mars dernier (voir A/70/PV.88). Et chaque année, des milliers de personnes deviennent les victimes des formes contemporaines de l'esclavage et de la traite des êtres humains.

Le mémorial permanent, *l'Arche du retour*, érigé l'année dernière au Siège de l'Organisation, est là pour témoigner de l'importance que nous tous accordons à ce que cette criante injustice qu'a été la traite d'esclaves et les atrocités qui l'ont accompagnée ne soient pas oubliées. L'inauguration du mémorial a coïncidé avec la proclamation de la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine dont le but est de protéger et de promouvoir leurs droits et de reconnaître le patrimoine et la contribution des personnes d'ascendance africaine à l'enrichissement de nos cultures. En effet, le thème de cette année ne nous invite pas uniquement à nous recueillir, mais également à célébrer le patrimoine et la culture de la diaspora africaine et de ses racines, car le fait qu'en dépit des conditions inhumaines dans lesquelles ont été tenus les esclaves acheminés d'Afrique vers les Amériques, le fait qu'en dépit de leur déracinement et des répressions qu'ils ont subies durant de nombreuses générations, beaucoup de ces hommes, femmes et enfants courageux ont pu préserver leur patrimoine et le développer, est un témoignage de leur remarquable résilience.

*M. Tommo Monthe (Cameroun), Vice-Président, assume la présidence.*

Leur danse, leur chant, leur rythme ont enrichi d'autres cultures pour produire, entre autres, le gospel, le blues, le jazz et jusqu'au rock qui a accompagné l'émancipation de générations de jeunes. Les auteurs d'ascendance africaine ont enrichi les littératures anglophone, hispanophone, lusophone et francophone, et les personnes d'ascendance africaine ont contribué à des avancées dans d'autres domaines, notamment les sciences, la médecine et l'éducation pour le bien de tous. En dépit du fait qu'elles se sont vues dénier leurs droits de l'homme les plus élémentaires, les

personnes d'ascendance africaine ont persévéré. Elles ont revendiqué leurs droits et nous ont rappelé le vrai sens de ce que signifie être égaux en droits et en dignité. C'est le message d'espoir que nous lisons dans leur destin.

Martin Luther King Jr. disait que l'injustice n'importe où était une menace à la justice partout. De même, l'injustice commise dans le passé à l'encontre de la dignité des esclaves et la discrimination dont peuvent encore être l'objet les personnes d'ascendance africaine sont une injustice commise à l'encontre du genre humain.

**M<sup>me</sup> Butts** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Aujourd'hui, nous rendons hommage aux millions de femmes et d'hommes, de filles et de garçons que la traite transatlantique des esclaves a dépossédé de leurs libertés fondamentales et de leur vie, et saluons leur mémoire. Les horreurs de l'esclavage sont une tache collective sur notre histoire. Des familles ont été détruites, des populations décimées et des pays divisés. Les États-Unis sont conscients des répercussions durables de l'esclavage et du fait que nous devons travailler ensemble pour avoir toujours en mémoire les destructions qu'il a causées, comprendre sa vérité et nous employer à panser les blessures qu'il a infligées.

Le Président Obama a reconnu cela dans un discours qu'il a prononcé récemment lors de sa visite historique à Cuba. Nos deux pays, a-t-il indiqué, avaient en commun l'histoire de l'esclavage; tous deux avaient été bâtis en partie par des esclaves originaires d'Afrique, et il a rappelé la ségrégation et les problèmes que continuaient de poser les préjugés raciaux. Il a néanmoins également salué les progrès considérables réalisés par les États-Unis grâce à l'ouverture de la démocratie américaine, qui nous a permis de faire mieux, par des manifestations, des débats et la mobilisation de la population qui ont préparé la voie à l'accession d'un enfant de l'Afrique et de la diaspora africaine à la présidence des États-Unis.

Aujourd'hui, nous devons également célébrer la richesse des contributions que les descendants des esclaves ont apportées et continuent d'apporter dans nos vies. Des esclaves libérés qui ont raconté leur histoire dans des récits d'esclaves, tels Harriet Jacobs, Solomon Northup et Nat Turner; aux chefs du mouvement abolitionniste – Harriet Tubman, Frederick Douglass et Sojourner Truth; aux premiers agitateurs et autres personnes qui ont sensibilisé en premier contre la ségrégation et les lynchages et ouvert ainsi la voie

au mouvement moderne des droits civils, tels Anna Julia Cooper, W.E.B DuBois et Ida B. Wells; et aux figures de proue dans les domaines de l'art, des sciences et du sport – Elizabeth Catlett, Jackie Robinson, Gwendolyn Brooks, Charles Drew, Althea Gibson, Gordon Parks et Lorraine Hansberry. Nous avons de nombreuses personnes d'ascendance africaine, d'hier et d'aujourd'hui, à remercier d'avoir fait des États-Unis un pays plus fort et meilleur.

La poétesse afro-américaine June Jordan a capturé l'esprit de la volonté de liberté et de finalité dans son poème pour les femmes sud-africaines, « Poem for South African Women », à l'appui de la lutte pour la liberté d'un autre peuple d'ascendance africaine quand elle l'a lu à l'ONU le 9 août 1978.

« Et ceux qui se joindront à cela debout  
et ceux qui n'étaient pas en douce compagnie  
chanteront et chanteront  
en retournant dans la montagne et  
si nécessaire  
sous la mer même  
nous sommes ceux que nous attendions ».

Notre réflexion aujourd'hui serait incomplète si nous ne prenions pas conscience de la manifestation moderne de l'horreur de l'esclavage qu'est la traite des femmes, des hommes et des enfants. Nous devons être plus que jamais vigilants et continuer de nous attaquer à ce fléau persistant qui frappe le monde et de le combattre. Plus de 200 ans après l'abolition de la traite transatlantique des esclaves, nous devons faire plus pour partager ce terrible chapitre de l'histoire de l'humanité et effacer ses répercussions durables. Les États-Unis sont déterminés à jouer leur rôle et à travailler en partenariat avec des alliés dévoués dans le cadre de commémorations telles que celle d'aujourd'hui et celle de la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine, afin de mieux faire connaître et comprendre cette question. Nous rendons hommage à tous ceux qui ont souffert en édifiant des mémoriaux tels que *l'Arche du retour* – et je tiens à cet égard à saluer le formidable travail réalisé par l'Ambassadeur Rattray et les pays de la Communauté des Caraïbes et d'Afrique qui ont pris la tête de cet effort – ainsi que des monuments tels que le Musée national d'histoire et de culture afro-américaines de la Smithsonian Institution qui sera prochainement inauguré, des lieux qui sont

autant de rappels visibles du passé qu'une inspiration pour l'avenir.

Au moment où nous sommes également réunis aujourd'hui pour célébrer la culture et le patrimoine de la diaspora africaine ainsi que la diversité et la force qu'elle apporte au tissu de nos pays, prenons de nouveau l'engagement de faire encore plus pour mettre fin à la discrimination et à l'exploitation et édifier un monde plus juste et ouvert à tous.

**M. Abdrakhmanov** (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Président, M. Mogens Lykketoft, d'avoir convoqué cette séance commémorative à l'occasion de la Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves. Je remercie également M<sup>me</sup> Sheila Walker, Directrice exécutive d'Afrodiaspora, Inc., de son discours liminaire, ainsi que les orateurs qui m'ont précédé pour leur éclairage émouvant sur l'importance de cette Journée.

Nous félicitons l'ONU d'avoir organisé un certain nombre de manifestations dans le monde afin de mieux faire comprendre les causes, les conséquences et les enseignements de la traite des esclaves. Environ 200 millions de personnes d'ascendance africaine vivent dans les Amériques. Plusieurs millions d'autres vivent ailleurs que sur le continent africain. Il est important de célébrer l'héritage africain afin de bien insister sur la contribution majeure que les personnes d'ascendance africaine ont apportée à nos sociétés et de promouvoir leur pleine participation. La culture dynamique et les traditions de l'Afrique ont enrichi la vie des pays qui se sont livrés à une époque à la traite des esclaves, et la diaspora africaine continue d'améliorer de nombreux aspects de la vie quotidienne de divers pays à travers le monde. Le processus de Durban a permis d'attirer davantage l'attention sur les personnes d'ascendance africaine et contribué à faire des progrès considérables dans la promotion et la protection de leurs droits grâce aux mesures concrètes prises par des États, par l'ONU, par d'autres organisations internationales et régionales et par la société civile.

Malgré ces avancées, le racisme et la discrimination raciale, l'intolérance et la xénophobie, directs et indirects, de facto et de jure, continuent de se manifester partout dans le monde. Je ne doute pas que le quinzième anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Durban offre aux États une occasion importante de réaffirmer leur attachement à ces principes et de prendre des mesures concrètes

pour les appliquer, en adoptant et en mettant en œuvre avec efficacité des cadres juridiques, des politiques et des programmes nationaux et internationaux afin de lutter contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée.

Cette Journée internationale est un rappel lucide des nombreuses formes d'esclavage moderne et des stéréotypes et préjugés de longue date qui existent toujours et exigent tous des efforts multilatéraux vigoureux et concertés. Nous devons nous souvenir chaque jour de ces drames historiques tandis que nous avançons dans le XXI<sup>e</sup> siècle, dans chaque pensée, chaque parole, chaque acte, et pas seulement lors de réunions commémoratives.

La législation nationale du Kazakhstan condamne et interdit le travail forcé, le génocide, la ségrégation raciale et l'apartheid, ainsi que toutes les formes de discrimination raciale, de propagande et de campagne basées sur des idées de supériorité raciale, nationale et religieuse, que cela soit le fait d'institutions ou de citoyens. Les divers groupes ethniques de mon pays participent à l'édification de la nation aux côtés des Kazakhs de souche, et bénéficient d'un statut civil et social à part entière, non pas en tant que membres d'une minorité nationale mais en tant que citoyens jouissant de tous les droits civils et politiques. Notre diversité ethnique, religieuse, culturelle et linguistique fait toute notre richesse. Nous avons réussi à faire de notre héritage historique – une société multiconfessionnelle – un avantage stratégique. Avec l'appui du Gouvernement, nous avons sensibilisé la population à l'importance de la tolérance et de l'harmonie en tant que fondements de la société kazakhe dans les différentes langues parlées par nos différents groupes ethniques, grâce à la force des médias grand public et des médias sociaux et aux technologies numériques modernes. Le Kazakhstan est favorable à l'édification d'organisations et de mouvements multiraciaux ouverts à tous. Nous avons un organe constitutionnel unique, l'Assemblée du peuple du Kazakhstan, chargée des questions liées à l'harmonie interethnique et culturelle. Notre doctrine d'unité nationale a pour but de renforcer le respect mutuel interethnique.

Le Kazakhstan a contribué à l'érection de l'*Arche du retour*, le mémorial permanent destiné à honorer les victimes de l'esclavage. Nous considérons en effet que la traite transatlantique des esclaves est une des pages les plus tragiques de l'histoire de l'humanité, qui a toujours des conséquences durables et préjudiciables sur les



droits de l'homme et le droit international. L'effritement du droit international requiert de nous tous que nous réaffirmions ses principes de base et que nous nous attachions à les préserver en vue de relever les défis qui nous attendent.

Lors du débat général de la soixante-dixième session de l'Assemblée générale, le Président du Kazakhstan a proposé la tenue, en 2016, d'une conférence des Nations Unies au plus haut niveau afin de réaffirmer les principes fondamentaux du droit international.

Le Kazakhstan entend continuer de tout mettre en œuvre pour favoriser le dialogue entre les civilisations et reste toujours prêt à lutter contre toutes les formes et les manifestations de l'esclavage, du racisme et de l'intolérance qui y est associée, à tous les niveaux et partout dans le monde, et à honorer et célébrer le patrimoine et la culture de la diaspora africaine.

**M<sup>me</sup> Rodríguez Abascal** (Cuba) (*parle en espagnol*) : Ma délégation s'associe à la déclaration faite par le représentant d'Antigua-et-Barbuda au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes.

L'esclavage et la traite transatlantique des esclaves comptent parmi les crimes contre l'humanité les plus graves qui n'ont pas été suffisamment étudiés et dont les séquelles sur la société d'aujourd'hui n'ont pas été dûment reconnues. Quelque 15 à 20 millions d'hommes, de femmes et d'enfants, arrachés à leurs foyers par la traite transatlantique des esclaves et envoyés aux Amériques comme fret commercial, ont vécu les indicibles horreurs de cette tragédie. Ils ont été traités de façon inhumaine, injuste et honteuse.

Cuba attache une importance particulière à la célébration de la Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves, et y est très sensible. Cuba a appuyé et s'est portée coauteur de la résolution 61/19, qui a décidé la célébration du bicentenaire de l'abolition de la traite transatlantique des esclaves et proclamé la Journée que nous commémorons aujourd'hui.

Dans le cadre de ce commerce cruel, près de 1,3 million d'Africains ont été transférés aux plantations coloniales de Cuba. Ils ont été arrachés de force à leurs villages et à leurs familles et vendus comme main d'œuvre asservie sur l'île. Les esclaves affranchis et leurs descendants ont joué un rôle essentiel dans toutes les phases des guerres qui ont permis au peuple cubain d'exercer son droit à l'autodétermination.

L'identité cubaine est le résultat d'un processus de transculturation auquel ont contribué différents groupes ethniques dans des environnements difficiles – d'abord coloniaux puis néo-coloniaux. Nous sommes essentiellement un mélange d'Hispaniques et d'Africains. Nous avons aussi des influences venues d'Asie et de peuples autochtones d'Amérique.

Le peuple cubain est très fier de ses racines africaines, qui s'expriment dans notre caractère et dans nos manifestations culturelles. C'est nourries de cet héritage que la culture et la nationalité cubaines se sont affirmées. En outre, des centaines de milliers d'enfants cubains ont sué eau et sang pour contribuer à l'émancipation de l'Afrique, un continent auquel l'humanité tout entière est redevable pour l'éternité.

Une grande partie de l'or qui y a été découvert est couverte du sang des esclaves, et la plupart des richesses accumulées portent le sceau de la honte et de l'indignité. Le destin des peuples du tiers monde a été altéré par une exploitation inhumaine à large échelle, et il est clair que ce sont ces peuples qui méritent d'être indemnisés pour les crimes horribles commis contre leurs ancêtres. Les pays développés et leurs sociétés de consommation, responsables de la destruction accélérée et quasiment inexorable de l'environnement, ont été les principaux bénéficiaires de la conquête et de la colonisation, de l'esclavage et de la traite transatlantique, de l'exploitation impitoyable et de l'extermination de centaines de millions d'enfants des peuples du Sud. Ils se sont enrichis grâce à un ordre économique injuste imposé à l'humanité et à des institutions financières internationales créées exclusivement par eux et pour eux.

Cuba appuie la demande d'indemnisation légitime introduite par les États membres de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) et milite aussi pour que les pays en développement, particulièrement ceux d'Afrique, bénéficient du traitement spécial et différencié qu'ils demandent dans le cadre des relations économiques internationales. Cuba rejette l'égoïsme et l'opulence honteuse affichée par une poignée de pays, qui servent de modèles à la mondialisation en cours.

Mon pays appuie et se porte coauteur du projet de résolution que présentent chaque année les pays de la CARICOM et du Groupe des États d'Afrique. Nous reconnaissons qu'il importe de renforcer les activités de l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations internationales, telles que l'UNESCO, sur cette question. C'est le moins que puisse faire la

communauté internationale pour réparer ce crime contre l'humanité qu'a été la traite transatlantique d'esclaves africains.

**M<sup>me</sup> Pobee** (Ghana) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord dire que ma délégation se félicite de la convocation de cette séance solennelle pour célébrer la Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves. Il n'est qu'approprié que nous nous souvenions de cette sombre période de l'histoire de l'humanité, au cours de laquelle des millions d'Africains – femmes, hommes et enfants – ont été arrachés à leur continent et à leur patrie, transportés en tant qu'esclaves à destination de l'Europe et des Amériques dans des conditions inhumaines et traités comme une marchandise. Il n'est que juste aussi que nous honorions la mémoire des victimes de l'esclavage et de ceux qui se sont opposés à ce crime et qui en ont triomphé. La forte volonté et la résilience dont ils ont fait preuve continuent encore aujourd'hui d'être une source d'inspiration pour nous.

Mais se contenter de se souvenir sans agir de façon positive ne permet ni progrès ni renouveau. La commémoration de la fin de l'esclavage doit donc être une occasion pour approfondir la réflexion, afficher une détermination collective et agir contre les idéologies erronées et les préjugés raciaux qui ont donné lieu à ce crime odieux, et qui continuent de se manifester dans le racisme, la discrimination raciale et l'intolérance, qui sont les formes modernes de l'esclavage et de l'exploitation dans le monde d'aujourd'hui. C'est pourquoi nous nous félicitons des efforts faits au sein du système des Nations Unies pour enseigner aux générations actuelles et futures les conséquences contemporaines de cette tragédie de l'histoire de l'humanité.

Les nombreux touristes qui viennent au Ghana pour visiter les forts de Cape Coast et d'Elmina, souvenirs obsédants du crime haineux qu'a été l'esclavage, peuvent voir la porte du non-retour d'où appareillaient les bateaux remplis d'esclaves en partance vers les Amériques. Aujourd'hui, nous nous félicitons qu'un touriste qui vient visiter l'ONU puisse aussi voir le mémorial permanent, *l'Arche du retour*, qui vise à nous rappeler cette tragédie et qui nous demande d'agir. Ce mémorial revêt un sens particulier pour tous les peuples d'ascendance africaine et la diaspora africaine, en particulier alors que nous sommes en train de jeter des ponts pour transformer cette aberration historique en liens de coopération et de développement socio-économique et culturel positifs en faveur de nos peuples.

Pour conclure, je tiens à dire combien nous apprécions l'organisation de cet événement. Je suis certaine que la communauté internationale peut donner un sens et un contenu véritables à cet acte de mémoire en menant une lutte concertée résolue contre le racisme et les préjugés, sur la base du ferme attachement de ses membres à la dignité et à l'égalité de tous les êtres humains et conformément aux idéaux universels consacrés par la Charte de l'Organisation.

**M. De Aguiar Patriota** (Brésil) (*parle en anglais*) : L'esclavage et la traite des esclaves ont fait plus de 15 millions de victimes. Durant plus de 400 ans, la traite transatlantique des esclaves a représenté la plus grande migration forcée de l'histoire, mais aussi la plus inhumaine. Elle n'a pas constitué un incident isolé, mais a fait partie au contraire d'un système créé par l'homme pour relier l'Europe, l'Afrique, les Amériques et l'Asie. Elle ne peut être dissociée du colonialisme, qui a joué un rôle fondamental dans la création des normes sociales, économiques et institutionnelles injustes qui ont permis à la traite transatlantique des esclaves de prospérer.

Le fléau de la traite des esclaves était intrinsèquement international dans sa conception, mais c'est également au niveau international qu'il a été vaincu. Les mouvements de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle en faveur des libertés fondamentales ont inspiré un mouvement abolitionniste mondial qui, en l'espace de 100 ans, a transformé l'esclavage en le faisant passer du statut de norme à celui d'exception, du statut d'activité lucrative tolérée à celui d'ignominie.

Le Brésil était au centre de ce chapitre malheureux de l'histoire mondiale. C'est le pays qui a reçu le plus grand nombre d'esclaves africains. Ce n'est qu'après qu'environ 4 millions de personnes ont été emmenées de force au Brésil en provenance d'Afrique durant une période longue de plus de trois siècles que l'esclavage a fini par être aboli. Aujourd'hui, le Brésil abrite le plus grand nombre de personnes d'ascendance africaine en dehors de l'Afrique, soit plus de 100 millions de personnes, selon le recensement national effectué en 2010, ce qui représente environ 50 % de la population brésilienne. Les personnes d'ascendance africaine ont marqué l'émergence de la culture brésilienne contemporaine de diverses manières, de l'économie à la religion, de la langue à la cuisine, des sports à la littérature. La culture est un élément essentiel de notre formation historique et de notre identité nationale. Dans le même temps, les personnes d'ascendance africaine continuent d'être touchées de manière disproportionnée

par la pauvreté, le chômage, la violence, l'absence d'accès à une éducation de qualité et aux soins de santé.

Le Brésil est très fier des contributions fondamentales, humaines et culturelles qu'ont apportées les descendants d'Africains à la nation. Il n'est plus acceptable aujourd'hui d'ignorer la nécessité urgente d'éliminer les inégalités socio-économiques persistantes. Un grand nombre de politiques publiques ciblées ont été mises en place au cours de la décennie écoulée. Des quotas de discrimination positive ont été fixés dans l'enseignement supérieur et dans la fonction publique fédérale, ce qui contribue à améliorer les chances et a permis à de nombreuses personnes de devenir des modèles. Pour redresser la situation des jeunes Brésiliens d'ascendance africaine, le Gouvernement a mis au point un programme visant à réduire et prévenir toute forme de violence contre les Brésiliens d'origine africaine, ainsi qu'à promouvoir leur insertion sociale et leur autonomisation. L'accent mis par les précédents gouvernements brésiliens sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale a été particulièrement bénéfique pour les Brésiliens d'ascendance africaine. La majorité des Afro-Brésiliens bénéficient de la Bourse familiale, et une nouvelle loi pour la protection des droits des travailleurs domestiques s'est traduite par des avantages pour la majorité des femmes noires.

La reconnaissance de l'importance du patrimoine africain dans notre existence même en tant que pays s'est concrétisée par l'adoption d'un certain nombre de mesures diplomatiques concrètes. Le Brésil a appuyé l'initiative de la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine et l'adoption de son programme d'activités, dont il espère qu'ils contribueront à la pleine mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Durban et à sensibiliser le public à la lutte contre les préjugés, l'intolérance et le racisme. Le Brésil a également été l'un des premiers pays à appuyer l'initiative visant à ériger au Siège de l'ONU, à un endroit bien en vue, un monument permanent à la mémoire des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves, et à renforcer notre action collective en vue d'éliminer le racisme.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Nous avons entendu le dernier orateur pour cette réunion commémorative. L'Assemblée a ainsi achevé la réunion commémorative tenue à l'occasion de la Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves.

Puis-je considérer que l'Assemblée en a ainsi terminé avec son examen du point 118 de l'ordre du jour?

*Il en est ainsi décidé.*

*La séance est levée à 16 h 35.*